

ACTION DE FORMATION

PROGRAMME

Formation TITRE PROFESSIONNEL ECSR TP 01303

Suivant :

Référentiel : TP ECSR 01303 Millésime 02 du 05/02/2021

Arrêté du 26 janvier 2021 relatif au titre professionnel d'enseignant de la conduite et de la sécurité routière

NOR : MTRD2102783A

ELI : <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2021/1/26/MTRD2102783A/jo/texte>

[JORF n°0027 du 31 janvier 2021](#)

Code RNCP : 35329

Délivré par le Ministère en charge de l'emploi, le TP ECSR est un diplôme national regroupant deux types de Certificats de Compétences Professionnelles que sont le CCP1, c'est-à-dire celui de la formation des apprenants conducteurs et le CCP2 relatif la sensibilisation des usagers au code de conduite de la route. Plus qu'un diplôme, c'est un titre professionnel, homologué au niveau 3 (BAC+2, BTS/DUT), qui vous donne la possibilité, sur toute l'étendue du territoire national.

Action CERTIFIANTE :

Le Titre Professionnel ECSR est le nouveau titre des enseignants de la conduite(en remplacement du BEPECASER)

Le TP ECSR est un titre professionnel ouvert à tous, sans restriction de niveau et ce, sans aucun concours d'entrée.

Titre Délivré par Le Ministère du travail et de l'emploi.

Public concerné et pré-requis : AVOIR niveau 3^e ou Brevet des Collèges au minimum, savoir lire et écrire la langue française.

Pour les personnes reconnues RQTH, visite médicale obligatoire par médecin préfecture.

Pas de véhicule aménagé.

L'organisme de formation peut vous diriger vers des organismes accompagnateurs (CAP EMPLOI).

FINANCEMENT POSSIBLE : OPCO ou individuel

L'organisme de formation peut vous diriger vers des organismes accompagnateurs (CAP EMPLOI-AGEFIPH)

LIEU DE FORMATION : CEFAJ / Adresse : 56 montée Bon Accueil 38200 VIENNE

DUREE : 1225 HEURES AVEC 280 HEURES DE STAGES (réparti 140heures pour ccp1 et 140 heures ccp2)

CCP1 : 700 HEURES + 140 heures de stage futur employeur 6 MOIS

CCP2 : 210 HEURES + 140 heures de stage hors employeur 3 MOIS OU 12 MOIS en contrat

professionnel

35 heures période examens

OBJECTIFS

– Afin de correspondre aux buts précédemment définis, voici les **objectifs généraux** de votre formation :

– Acquérir des notions de pédagogie et psychologie de la pédagogie applicables à tous les apprentissages.

– Savoir utiliser les outils pédagogiques spécifiques à la Sécurité Routière (R.E.M.C. : [Référentiel pour l'Education à une Mobilité Citoyenne](#)

Guide pour la formation des automobilistes, livrets d'apprentissage, dossiers thématiques....).

– Acquérir des notions de droit public et connaître les institutions concernant la circulation routière.

CONTENU :

1. LES CONDUCTEURS ET LA CONDUITE
2. LA CIRCULATION ROUTIERE
3. LES VEHICULES
4. LA SECURITE ROUTIERE
5. LA PEDAGOGIE DE LA CONDUITE SÛRE
6. L'INSTRUCTION PROFESSIONNELLE ET CIVIQUE

PROFIL DES FORMATEURS :

Les matières seront dispensées par des formateurs titulaires du BAFM, ou enseignants spécialisés à minima du même titre avec spécialité supplémentaire technique ou expérience > 2 ans.

Encadrement : Formateur titulaire du BAFM.

Responsable pédagogique : Mr BONOMO JP.

MOYENS PEDAGOGIQUES :

Tableaux blancs, vidéoprojecteurs, pc disponible caméras embarquées, chrono, véhicules doubles commandes.

Simulateur « Codes Rousseau ».

A charge du bénéficiaire :

- Malette pédagogique avec tous les supports de travail (**codes rousseau**)
- Il est préconisé d'avoir son propre matériel informatique pour le travail personnel et afin de préparer les Dossiers Professionnels (activité 1) et le mémoire (activité 2) en power point à présenter aux examens.

SUIVI DE LA FORMATION : livret stagiaire, carnet de liaison, feuille de présence, attestation de formation. Enquête satisfaction, réclamation.

EVALUATION :

- Evaluations Initiales, Evaluations en Cours de Formation (ECF) , corrections, evaluation finale.

DEROULEMENT DES EPREUVES DE VALIDATION

- DOSSIER PROFESSIONNEL a constituer avec caractères limités.

A l'issue de la fin de formation du CCP1 CCP2+ Titre, vous aurez les épreuves suivantes :

Activité 1 :

- | | |
|-----------------------------------|------------------|
| Mise en situation professionnelle | : durée 2 heures |
| Entretien technique | : durée 1 heure |
| Questionnaire professionnel | : durée 45 mn |

Activité 2 :

Questionnaire à partir de production : durée 1 heure

Entretien final : durée 30 mn

FINALITE DE LA FORMATION RELATIVE APRES LES EPREUVES :

A L'ISSUE DE VOTRE FORMATION, VOUS DEVEZ ETRE EN MESURE:

- De passer avec succès les épreuves d'admission de l'examen du Titre Professionnel d'Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière (TP ESCR).
- D'analyser toute situation de conduite et d'exprimer les résultats de ces observations dans des termes composant votre futur langage d'enseignant.
- De définir des objectifs de travail tant en formation théorique que pratique et d'élaborer les méthodes pédagogiques pour atteindre ces objectifs.
- D'établir, en fonction des méthodes choisies, une opérationnalisation cohérente des moyens mis en oeuvre pour faire progresser l'élève.

L'OBTENTION DU TITRE FINAL : Délivré par Le Ministère du travail et de l'emploi.

- Permettra de dispenser des cours de conduite automobile dans une école ou entreprise en conduite B ou autres actions de sécurité routière.
- De mener des initiatives relatives à a sécurité routière dans des écoles ou entreprises
- D'avoir accès à la compétence CCS mention complémentaire.

=====